



SNEP renoue avec des résultats positifs

Le Conseil d'Administration de SNEP, réuni le 27 mars 2014 a arrêté les comptes pour l'exercice 2013. A l'issu de cette réunion, Monsieur Miloud CHAABI, Président Directeur Général, a déclaré :

« Après l'application d'une mesure anti-dumping provisoire (de 120 jours à partir du 08.04.2013), SNEP a bénéficié d'un droit anti-dumping définitif sur les importations du PVC originaire des Etats-Unis, en date du 26.12.2013 pour une durée de 5 ans.

Au terme de l'exercice 2013, SNEP a réalisé un résultat net positif dans une conjoncture internationale marquée par l'absence d'une reprise vigoureuse dans le secteur des BTP aux USA et au sud de l'Europe. »

(en millions de dirhams)	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	787,7	788,9
EBITDA	56,7	28,6
Résultat net	8,4	(31,8)

- Le chiffre d'affaires s'élève à 787,7 millions de dirhams contre 788,9 millions de dirhams en 2012.

- L'EBITDA s'établit à 56,7 millions de dirhams en progression de 99% par rapport à 2012, affecté par le renchérissement du fuel de 8 millions de dirhams.

- Le résultat net se fixe à 8,4 millions de dirhams contre un résultat net négatif à -31,8 millions de dirhams en 2012, impacté par la constatation d'une dotation financière de 3,5 millions de dirhams sur les titres SNEP auto détenus dans le cadre du programme de rachat.

Perspectives

Au vu de l'application des mesures anti-dumping définitives sur les importations du PVC en provenance des USA, pour une durée de 5 ans, SNEP s'attend à une amélioration de son activité.

L'entreprise a la ferme volonté de poursuivre ses efforts et de prendre les mesures adéquates pour l'achèvement de son programme de développement.